



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



2021 marque une reprise de l'activité, après une baisse liée à la crise sanitaire en 2020, sans toutefois retrouver totalement le niveau de 2019 en raison d'un nombre insuffisant de salariés pour répondre à toutes les demandes de nos adhérents.

La pandémie a été un révélateur, s'il en était encore besoin, du rôle social rempli par les Services de Remplacement pour les actifs et l'économie agricoles, et le maintien des outils de production. Au-delà de dispositifs tels que l'allocation de remplacement pour la garde d'enfants qui a permis la poursuite de l'activité des exploitations agricoles pendant la fermeture des écoles et des crèches, c'est une prise de conscience qui a vu le jour de la nécessité d'avoir des Services de Remplacement opérationnels et réactifs sur tout le territoire pour le bien-être des Agriculteurs et la souveraineté alimentaire de la France.

La prolongation du crédit d'impôt remplacement et l'allongement de la durée du congé de paternité, malgré les difficultés d'application qui se posent, sont à ce titre des marqueurs forts.

A l'heure où ils fêtent leur cinquantième anniversaire, de nombreux défis et chantiers sont à relever pour ancrer les Services de Remplacement dans les politiques publiques agricoles.

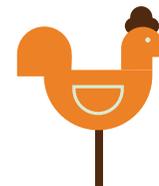
Christophe Haas

Président de Service de Remplacement France

Les Services de Remplacement sont des associations Loi 1901 à but non lucratif créées et dirigées par des agriculteurs. Ils ont pour mission de remplacer les exploitant(e)s agricoles qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation, en mettant à leur disposition un agent de remplacement salarié.

ILS ACCOMPAGNENT AINSI LES AGRICULTRICES ET LES AGRICULTEURS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE

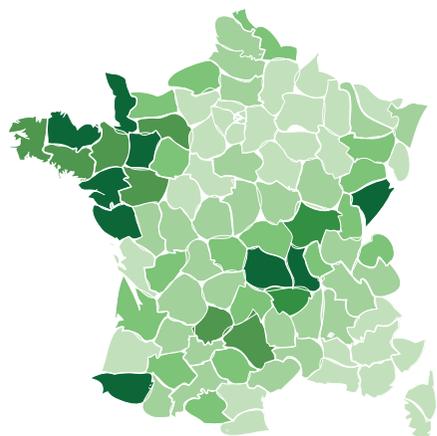
- ✓ **Lors d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption**
- ✓ **Pour prendre des vacances, un week-end, du temps libre**
- ✓ **Pour se former, acquérir et développer de nouvelles compétences**
- ✓ **Lors d'un arrêt de travail, maladie, accident, burn-out**
- ✓ **Pour participer au développement de son territoire et de son métier**
- ✓ **Pour exercer des mandats professionnels, syndicaux ou électifs**



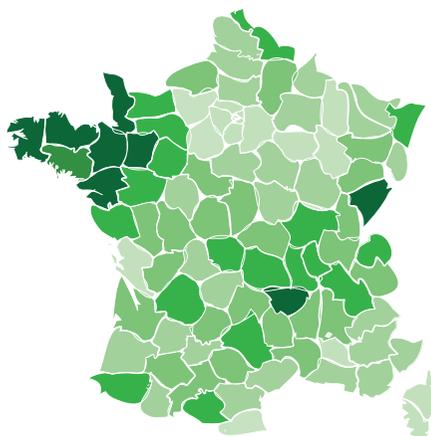
SOMMAIRE

En synthèse	PAGE 3
Le profil des adhérents	PAGE 4
Le profil des agents de remplacement	PAGE 5
1972-2022, 50 ans de conquêtes sociales	PAGE 6
Congés et évènements familiaux	PAGE 8
Congés de maternité et de paternité	PAGE 9
Arrêts de travail maladie et accident	PAGE 10
Mandats professionnels, syndicaux et électifs	PAGE 11
Formation et développement agricole	PAGE 12

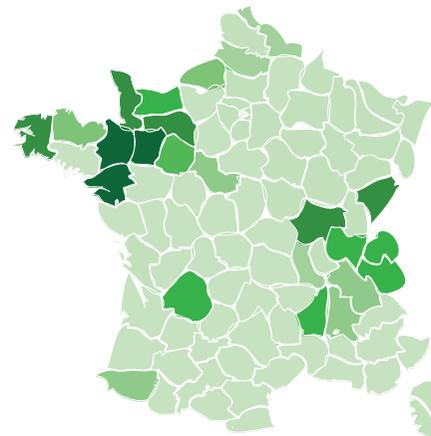
NOMBRE D'ADHÉRENTS
PAR DÉPARTEMENT



NOMBRE D'HEURES
DE REMPLACEMENT
PAR DÉPARTEMENT



NOMBRE DE SERVICES
DE REMPLACEMENT
PAR DÉPARTEMENT



Bien qu'en baisse de 3 %, le nombre d'adhérents continue à représenter **15 % des chefs d'exploitation** agricole français. La moitié des adhérents a fait appel à son Service de Remplacement au moins une fois au cours de l'année 2021. Le nombre d'heures de remplacement réalisées est en **hausse de 4 %** par rapport à 2020 qui avait subi une baisse de 7 % en raison de la crise sanitaire.

Les motifs sociaux [maladie, accident, répit] et familiaux [congrés de maternité et de paternité, congrés] représentent 88 % de l'activité totale. Celle-ci a été assurée par **15 750 agents de remplacement (+ 4 %)** employés par **320 associations** (- 2 % lié à la poursuite du processus de départementalisation).

Tous les départements métropolitains et l'île de la Réunion sont couverts par au moins un service de remplacement.

66 332

chefs d'exploitation
agricole adhérents

33 542

personnes remplacées

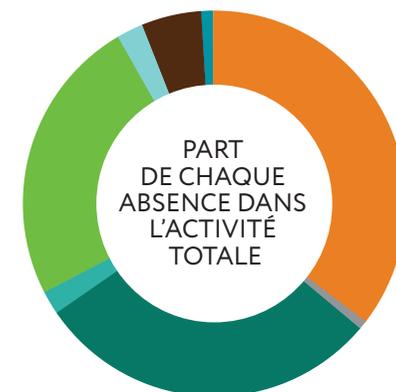
4,593 millions
d'heures de remplacement

15 750

agents de remplacement

320

Services de Remplacement



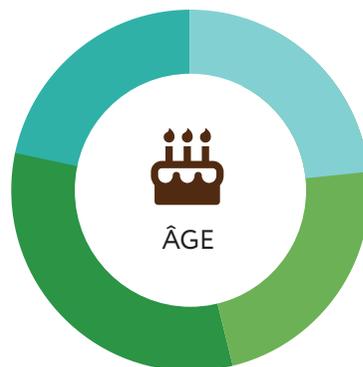
- PART DE CHAQUE ABSENCE DANS L'ACTIVITÉ TOTALE
- Formation 1 %
 - Maladie / accident 35 %
 - Répit 1 %
 - Congés 29 %
 - Mandats pro / électifs / syndicats 2 %
 - Maternité, paternité 24 %
 - Développement agricole 2 %
 - Complément de main d'œuvre 6 %

LE PROFIL DES ADHÉRENTS

66 332

CHEFS D'EXPLOITATION ADHÉRENTS

Plus de la moitié des adhérents est âgée de 50 ans et plus. 52 % exploitent sous forme sociétaire et 38 % sous forme individuelle. Les productions animales sont dominantes : **80 % des adhérents possèdent au moins un atelier de production animale.** 53 % ont un atelier bovins lait et 36 % un atelier bovins allaitants. 12 % ont adopté une démarche d'agriculture biologique ou raisonnée et 9 % une démarche qualité.



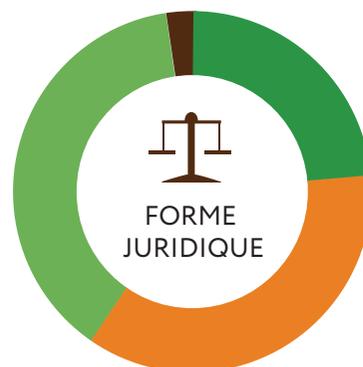
- <de 40 ans 23 %
- 40 - 50 ans 23 %
- 50 - 60 ans 33 %
- >60 ans 19 %



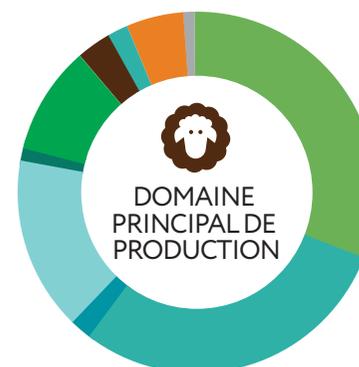
- Femmes 25 %
- Hommes 75 %



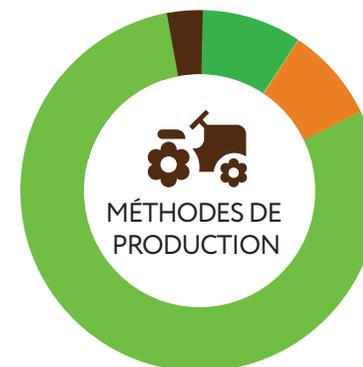
- Marié(e) 64 %
- Concubin(e) 11 %
- Célibataire 19 %
- Divorcé(e) 1 %
- Veuf(ve) 1 %
- Pacsé(e) 4 %



- EARL 23 %
- GAEC 37 %
- Individuel 38 %
- SCEA 2 %



- Bovins allaitant 31 %
- Caprins 2 %
- Maraichage 1 %
- Porcins 3 %
- Volailles - Palmipèdes 5 %
- Arboriculture 1 %
- Bovins lait 30 %
- Grandes cultures 16 %
- Ovins 10 %
- Viticulture 2 %



- Agriculture biologique 9 %
- AOC - AOP - Démarche qualité 9 %
- Conventionnel 79 %
- Raisonnée 3 %

LE PROFIL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

15 723

AGENTS DE REMPLACEMENT

55 % des agents sont âgés de moins de 30 ans et plus d'un quart sont des femmes. 53 % détiennent un diplôme de niveau bac ou supérieur. 47 % de l'activité est assurée par les agents employés sous contrat à durée indéterminée.



DAMIEN VALLET
30 ans, Bac Pro, Vienne,
agent depuis 6 ans



MAËLA MANCIP
24 ans, Ingénieur
agronome,
Drôme, agent depuis 1 an

Ce que tu préfères dans ton métier ?

DAMIEN : Voir beaucoup de choses, beaucoup de systèmes, d'élevages différents et puis les agriculteurs en tant que tels.

MAËLA : Être au contact des animaux, du vivant et nourrir les gens autour de soi.

Qu'est-ce qui te fait lever le matin pour aller travailler ?

D. La bonne humeur des agriculteurs qui sont heureux de se faire remplacer, qui sont contents de voir du monde.

M. Rendre service à l'agriculteur. Il sait qu'il a confiance en moi, que je me rend utile dans son exploitation.

C'est quoi ta plus grande fierté dans ton travail ?

D. C'est quand, à la fin du remplacement, tu as un merci de la part de l'agriculteur qui a été ravi de se faire remplacer.

M. Permettre à des jeunes mamans ou des jeunes papas de pouvoir prendre leurs congés tranquillement pendant que nous on s'occupe de leur ferme.

C'est quoi ton talent caché ?

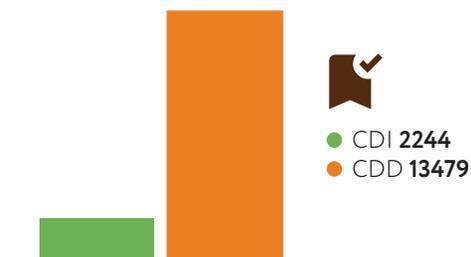
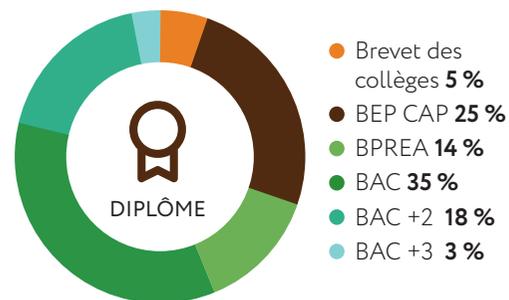
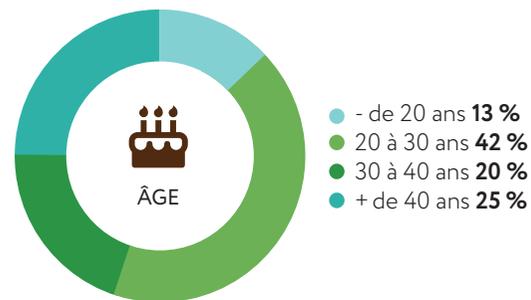
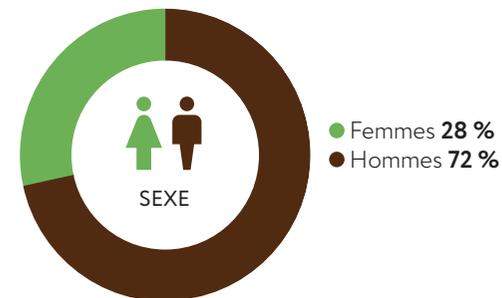
D. Être rigoureux, avoir l'envie tous les jours de me lever à n'importe quelle heure et d'aller travailler.

M. Savoir faire de la tronçonneuse pour débroussailler toute une prairie !

Quel est le meilleur moment que tu as vécu au travail ?

D. C'est d'avoir satisfait un agriculteur et qu'il te rappelle régulièrement parce qu'il a pris gout à se faire remplacer.

M. Apprendre que tout s'est très bien passé et que sur la ferme tout roule.



Années 1960



*Monsieur Roussel
agriculteur volant*

Pour partir en vacances, des agriculteurs se regroupent et embauchent un agriculteur volant. L'expérience essaime dans de nombreux bassins d'élevage.







Années 1970



1972 :
à la demande des organisations professionnelles, l'Etat annonce le déploiement des Services de Remplacement sur tout le territoire



9 septembre 1973 :
le Ministre de l'économie et des finances reconnaît l'utilité sociale des Services de Remplacement.



Reconnaissance d'utilité sociale... Reconnaissance d'utilité sociale... Reconnaissance d'utilité sociale... Reconnaissance d'utilité sociale



1977 :
les "femmes d'agriculteurs" obtiennent 14 jours de congés de maternité.

Congé maternité : 140F




Années 1980



Les Services de Remplacement et Groupama s'associent pour sécuriser les exploitants agricoles face aux risques humains et à leurs conséquences. Ils créent le contrat d'assurance collectif de prévoyance maladie et accident.





CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF




Années 1990




Le Ministère de l'agriculture dote les Services de Remplacement du cadre juridique de groupement d'employeurs pour le remplacement des chefs d'exploitation.







Années 2000



2002
les agriculteurs obtiennent le congé de paternité de 11 jours.




+16 semaines

2000
le congé de maternité des agricultrices est allongé à 16 semaines.



2003
le Ministère de l'agriculture crée le financement pour le remplacement des syndicalistes agricoles.




2005
le Parlement vote le crédit d'impôt remplacement pour démocratiser l'accès des agriculteurs aux congés. Les chambres d'agriculture et les Services de Remplacement renforcent leur partenariat. Les partenaires sociaux créent le CQP agent de remplacement.






Années 2010 / 2020

2013
les Services de Remplacement amorcent leur digitalisation.



2014
les Services de Remplacement s'engagent auprès du Ministère de l'intérieur pour accompagner les agriculteurs sapeurs-pompiers volontaires.




2017
aux côtés des MSA pour venir en aide aux exploitants agricoles en épuisement professionnel.



2021
LE CONGÉ DE PATERNITÉ EST ALLONGÉ À 25 JOURS.





CONGÉS ET ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX



JÉRÔME ET ANNE-SOPHIE ROUSSEL 44 et 43 ans, 3 enfants, Gaec des 2 Villages, polyculture-élevage, Lamath (54)

Éleveurs de vaches, cochons, volailles et lapins avec un atelier de vente directe, Jérôme et Anne-Sophie recourent au Service de Remplacement deux fois par an pour partir en vacances. Depuis plus de dix ans, un agent de remplacement vient s'occuper des animaux entre Noël et le Nouvel An, puis une semaine en août.

● *“Ces périodes nous permettent de nous retrouver et de faire une coupure avec le travail. L'exploitation nous prend tout notre temps le reste de l'année, week-end compris.”*

Pendant ces coupures, les époux ont décidé d'interrompre la vente directe, ce qui permet à leurs salariés d'avoir, eux aussi, des vacances. Mais pas question de laisser les animaux sans soins.

● *“Le bien-être de nos animaux est primordial. C'est pourquoi nous anticipons longtemps à l'avance notre remplacement, de façon à trouver une personne qui correspond parfaitement aux besoins de notre structure.”*



LIDL FAIT UN DON AUX SERVICES DE REMPLACEMENT

Fruit d'une cagnotte solidaire, l'enseigne Lidl France a fait un don de **300 000 €** aux Services de Remplacement.

Il a permis de co-financer plus de 143 000 heures de remplacement pour 4 356 bénéficiaires.



LE RÉPIT POUR ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Confrontés aux crises successives, aux difficultés financières, aux critiques portées par la société sur leur métier, à l'isolement, au stress généré par la charge administrative, nombreux sont les exploitants agricoles à se retrouver dans une situation de burn out pouvant parfois pousser au suicide. Depuis 2017, un dispositif d'aide au répit pour épuisement professionnel, financé par la MSA, auquel les Services de Remplacement sont parties prenantes, donne la possibilité aux exploitant(e)s d'être accompagnés pour passer cette période difficile. En 2021, 920 personnes ont fait appel au Service de Remplacement pour une durée moyenne de 8 jours.



FRANÇOIS ARAUJO 47 ans, maraîcher, Tabanac (33)

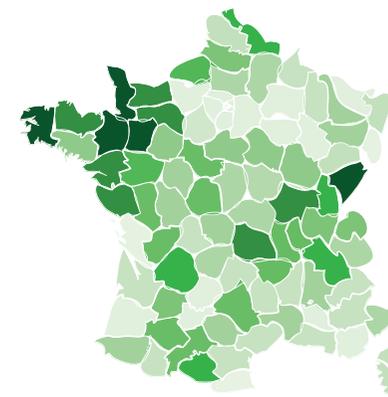
En production maraîchère biologique et paysanne, François est en exploitation individuelle. En cultivant ses parcelles, il s'assure de vendre à de nombreuses familles des légumes de qualité tous les jeudis au marché. Il y a 4 ans, François a fait une dépression liée à la difficulté de sa condition. N'arrivant plus à sortir la tête hors de l'eau, il contacte la MSA qui avec l'accord d'une assistante sociale lui propose le droit au répit.

● *“J'ai sauté sur l'occasion, ce droit au répit me permet de ne pas fendre un boulon, si je ne l'avais pas j'aurais arrêté. Quand j'appelle le service de remplacement je me sens accompagné et soutenu, si ça devait s'arrêter je coulerais.”*

L'accompagnement du Service de Remplacement et de la MSA permet aussi à cet agriculteur de prendre des vacances durant l'été et de partager d'importants moments avec sa famille.

CONGÉS

Nombre d'heures de remplacement par département



19 224

BÉNÉFICIAIRES



1,326

MILLION D'HEURES

CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ



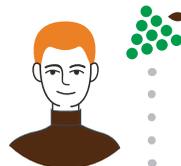
MARIE AZIHARI
43 ans, productrice de plantes aromatiques et médicinales, Caille (06)

Marie produit des plantes aromatiques et médicinales qu'elle transforme en tisane pour les vendre. En 2021, elle connaît un drame, la perte de son enfant.

● *“J’ai été touchée par l’accompagnement humain du Service de Remplacement, que ce soit la structure ou l’agente qui est venue me remplacer. Celle-ci a fait un travail plus que formidable, elle m’a réappris à vivre, elle a maintenu mon activité et m’a fait reprendre petit à petit mon rythme. Quand elle est partie, j’étais en pleine capacité. C’est grâce à elle que j’ai réussi à retravailler, sans le Service de Remplacement, je n’aurais pas continué.”*

En 2022, Marie accouche et, pour son congé de maternité, demande à être remplacée par la même agente.

● *“Pour moi, c’est vraiment super, elle connaît parfaitement son travail, elle est en totale autonomie. Elle me propose des méthodes de travail que je ne connaissais pas, il y a une véritable transmission de savoir. Tous les soirs, elle me fait un débrief de la journée, pour me maintenir impliquée dans mon exploitation. Mon mari et moi sommes pleinement rassurés et on sait que l’activité est en sécurité grâce à elle.”*



MATTHIEU KUEHN
viticulteur, Eguisheim (68)

Matthieu Kuehn, 30 ans, en couple et père d’un enfant, produit majoritairement du vin blanc et également quelques cépages rouges. Dès le début de la grossesse de sa compagne, Matthieu avait décidé d’être le plus possible à ses côtés :

● *“C’était non négociable !”*

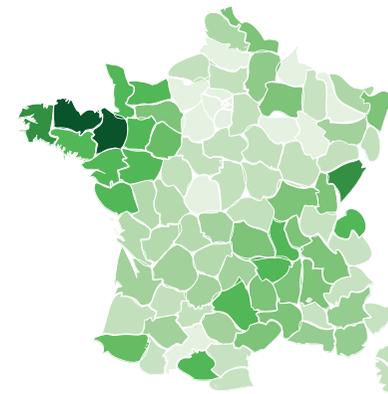
Le pic d’activité auquel il fait face chaque année se termine fin décembre. Et la naissance de son enfant était prévue en novembre. Il a choisi de scinder son congé de paternité en trois périodes : une première à la naissance du bébé en novembre, une seconde en janvier et une troisième courant mars.

● *“J’étais soulagé de penser que le retard que j’aurai pu accumuler du fait de la paternité n’aurait pas lieu et que je pourrais être auprès de ma famille.”*



MATERNITÉ / PATERNITÉ

Nombre d’heures de remplacement par département



3 957

BÉNÉFICIAIRES



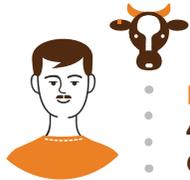
1,108

MILLION D’HEURES

FOCUS L'ALLONGEMENT DU CONGÉ DE PATERNITÉ

A compter du 1er juillet 2021, le congé de paternité des agriculteurs est allongé à 25 jours (32 pour une naissance multiple). Issue du rapport “ Les 1000 premiers jours, là où tout commence”, cette disposition renforce la relation père-enfant, “ l’implication des pères dans l’éducation et les activités de leur petit enfant sont déterminées par des facteurs tels que le nombre réduits d’heures passées au travail au profit de plus de disponibilités auprès de l’enfant.”

ARRÊTS DE TRAVAIL MALADIE ET ACCIDENT



ERIC ROUX,
46 ans, éleveur,
Châteauneuf-de-Randon (48)

Éric Roux possède 100 vaches, 50 laitières et 50 allaitantes. Il livre le lait à une coopérative et vend les animaux au marché ou à des négociants de bestiaux.

● *“Je travaille aussi 12 hectares de céréales pour notre propre consommation et je fais également du foin.”*

Victime d'un accident, lors d'une chute il s'est déboîté l'épaule, Éric a été remplacé durant trois mois.

● *“Cela a été un soulagement physique et mental. Physique car j'ai pu me reposer et mental car je savais que l'exploitation continuait à tourner et que le travail était fait. Cela nous a permis de livrer le lait correctement, il n'y a pas eu d'incidence sur la quantité livrée.”*

Cela a également été un soulagement pour l'entourage familial :

● *“Nous étions plus tranquilles, d'autant plus qu'avec l'agent de remplacement, ça s'est très bien passé, il a été efficace de suite, avec de nombreuses compétences et des façons de faire différentes. Cela a été très enrichissant pour nous professionnellement parlant aussi.”*

FOCUS

LE CONTRAT D'ASSURANCE PRÉVOYANCE REMPLACEMENT

Tomber malade ou avoir un accident est un risque inhérent au métier d'agriculteur qui peut avoir de lourdes conséquences humaines ou financières pour l'entreprise. Le contrat d'assurance proposé par Groupama permet de limiter le risque.



Questions à **ALAIN PUECH**
producteur de lait dans le Tarn et
administrateur à Groupama d'Oc.

Pourquoi le Service de Remplacement est-il important pour l'agriculture et la profession ?

● *“Le remplacement est fondamental. Il y a un manque de main d'œuvre de plus en plus flagrant dans le milieu agricole. Le remplacement est donc indispensable pour assurer la pérennité des exploitations en cas de problème de santé ou d'accident de l'exploitant.”*

A titre personnel, qu'est-ce que le Service de Remplacement permet pour votre structure ?

● *“C'est la garantie de la survie de nos exploitations ! On le constate quand il y a un accident grave et que l'agriculteur n'a pas de contrat : le voisin ou la famille peuvent prendre le relais quelques temps mais ça ne peut pas durer sur le long terme. Il faut donc un système pour que l'exploitation puisse continuer à tourner, et le Service de Remplacement est la réponse à cette situation.”*

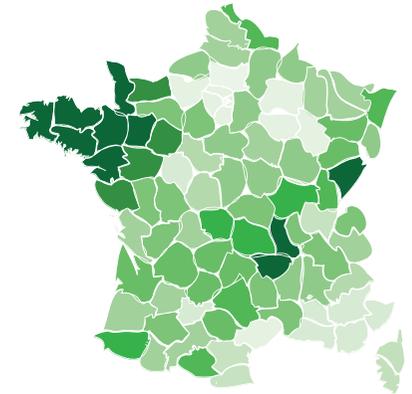
Pour Groupama, qu'est-ce être partenaire du Service de Remplacement ?

● *“Être partenaire, ça signifie apporter un service complémentaire aux exploitants. Dans un partenariat, il faut être au moins deux, le Service de Remplacement a la compétence d'envoyer des salariés sur les exploitations et Groupama celle de gérer des contrats d'assurance qui couvrent une partie des frais de remplacement.”*

Du point de vue de l'assureur, qu'est-ce que cela apporte à l'agriculteur ?

● *“Ça permet aux agriculteurs d'avoir du personnel compétent à disposition et à moindre coût grâce au contrat d'assurance. Ça assure également la pérennité des exploitations car s'il n'y a pas de remplacement, l'exploitation est mise en danger. Il y a alors un risque de cessation d'activité et de perte d'emploi.”*

MALADIE / ACCIDENT
Nombre d'heures de
remplacement par département



● 0-2 500 ● 2 500-5 000
● 5 000-10 000 ● 10 000-20 000
● 20 000-40 000 ● 40 000-137 000



8 382

BÉNÉFICIAIRES



1,594

MILLION D'HEURES

MANDATS PROFESSIONNELS, SYNDICAUX ET ÉLECTIFS



ALEXANDRE SURLE
43 ans, viticulteur,
Ramatuelle (83)

Alexandre Surle produit du Côtes-de-Provence et du vin du pays du Var sur son exploitation de 15 hectares. Dès son installation, il a souhaité s'engager dans la vie politique agricole et a rejoint le syndicat Jeunes Agriculteurs. Ayant la chance de gravir les échelons de celui-ci, il prend conscience qu'il ne pourra pas s'engager pleinement si personne ne peut l'accompagner sur son exploitation : étant seul, il prendrait trop de retard sur sa production.

Cela fait maintenant plus de 10 ans qu'Alexandre utilise le Service de Remplacement et continue son engagement politique.

● *"C'est un réel avantage, ça nous permet de récupérer du temps, on est beaucoup plus serein pour mener nos autres activités, on peut voir plus loin et être libre".*

Il souligne que

● *"Grâce au Service de Remplacement, les petites exploitations peuvent s'engager sereinement et s'exprimer, ça permet d'augmenter la représentativité aux seins des institutions et structures politiques. Sans le Service de Remplacement, j'aurais arrêté mes mandats."*

Il avoue aussi que sa famille est heureuse de savoir qu'il sera avec elle le week-end et non dans ses vignes à rattraper le temps passé à ses mandats professionnels.

FOCUS

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers volontaires sont les piliers du maillage territorial en matière de secours et d'assistance, sur tout le territoire et particulièrement en zone rurale. 5000 agriculteurs sont engagés dans ce volontariat. Pour faciliter l'engagement et la formation des agriculteurs voulant devenir sapeurs-pompiers volontaires, Service de Remplacement France et le Ministère de l'intérieur ont signé en 2014 une convention de partenariat.



ADRIEN GRÉGOIRE
39 ans, éleveur en bovins lait,
Derval (44)

Depuis l'âge de 18 ans, Adrien est engagé auprès des sapeurs-pompiers volontaires de sa commune. Pendant ses études, il a suivi toutes les formations afin d'être opérationnel pour assurer son rôle de pompier.

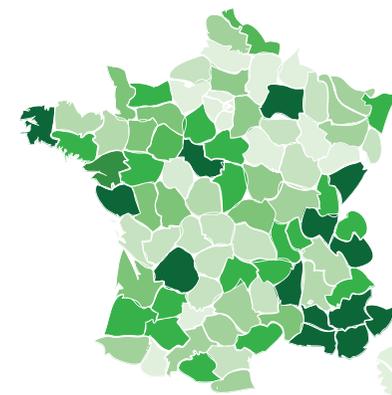
Ne cherchant pas à tout prix à monter en grade, il était homme du rang, ce qui lui convenait parfaitement. Puis, il s'est installé comme chef d'exploitation et a fondé une famille. Mais la caserne où il exerce sa passion rencontre (comme beaucoup d'autres) un manque de personnel et certains grades nécessaires au départ d'une ambulance commençaient à manquer.

De par son ancienneté, Adrien était le candidat idéal pour monter en grade, mais il était hors de question pour lui de prendre le temps nécessaire pour suivre les formations afin d'acquérir ce grade sur le peu de temps libre qu'il a avec sa famille. C'est en 2019 qu'il accepte cette formation grâce à la convention signée entre le Service de Remplacement et le SDIS 44 et qu'il acquiert le rang de chef d'agrès, simplifiant ainsi le départ en journée des ambulances de sa caserne.

● *"Avec le Service de Remplacement, j'ai pu me libérer du temps sur mon exploitation et monter en grade. Sans cela, je ne l'aurais jamais fait : entre mon travail sur l'exploitation et le temps d'astreinte à la caserne, ma femme fait beaucoup d'effort, alors si en plus je lui dis que pendant nos vacances je prends une semaine pour une formation, c'est le meilleur moyen d'avoir un divorce !"*

MANDATS PROFESSIONNELS, SYNDICAUX ET ÉLECTIFS

Nombre d'heures de remplacement par département



1 431

BÉNÉFICIAIRES



99 075

HEURES

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



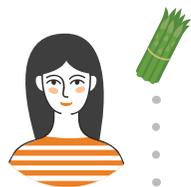
DOMINIQUE GAUTIER
éleveuse de porcs,
Trevrec (22)

Dominique Gautier est associée avec son mari en production porcine. Une équipe de six salariés les seconde au quotidien. Depuis quelques années, elle s'investit au sein d'Agriculteurs de Bretagne, une association qui porte une démarche de communication positive et collective en faveur de l'agriculture bretonne. Afin que ses responsabilités ne pénalisent pas son associé ou l'équipe en place, Dominique s'appuie régulièrement sur son Service de Remplacement :

● *"Je suis vigilante à ce que mes absences ne nous mettent pas en flux tendu."*

Et d'ajouter :

● *"Le Service de Remplacement, c'est le petit plus qui me permet d'être disponible. Je peux m'absenter sereinement, notamment lors des pointes de travail. C'est une compensation nécessaire pour moi mais également pour l'équipe !"*



CLAIRE ARINO
38 ans, viticultrice
et cultivatrice d'asperge,
Saint-Christoly-de-Blaye (33)

Pour Claire, qui travaille avec une cave coopérative, la formation est un élément essentiel de son métier :

● *"Être formée c'est important, tout évolue même en agriculture et les formations nous permettent d'évoluer et de tenir le coup."*

Certaines formations durent une semaine, comme celle qu'elle a suivie en Espagne lui permettant d'observer des vignobles Espagnols et de voir des vignes irriguées et de montagnes, d'apprendre sur des techniques d'enherbement des vignes et l'utilisation d'engrais verts.

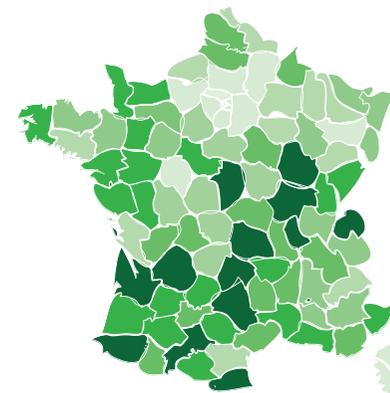
● *"Quand on est amené à partir une semaine, grâce au Service de Remplacement on part l'esprit tranquille, on va se former et se concentrer à fond car on est serein."*

Installée depuis 2017, elle a rejoint sa mère sur l'exploitation, elle-même utilisatrice du Service de Remplacement. Et, dès son installation, Claire a utilisé le motif formation pour continuer à monter en compétences.

● *"Je m'organise en amont pour bien préparer mes remplacements et c'est top, les salariés sont très compétents, j'aime bosser avec ces gens. J'ai confiance et je sais que ceux sont des gens sérieux."*

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Nombre d'heures
de remplacement par département



● 0-250 ● 250-750 ● 750-1250
● 1250-2000 ● 2000-3000
● 3000-7400



5 346

BÉNÉFICIAIRES



160 724

HEURES

www.servicederemplacement.fr

